

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 13 décembre 2011**

Objet : Compte rendu annuel 2010 d'Axione Limousin

L'an deux mille onze, le treize décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux décembre, se réunit en session ordinaire, salle des Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général de la Haute Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Pierre COUTAUD (suppléant de Mr Combes)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mme Boulestin)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)	Conseiller Régional du Limousin
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Alain BRETTE (et son suppléant)	Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Tout délégataire de service public doit produire chaque année, **avant le 1^{er} juin**, à l'autorité délégante « un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. »

Axione Limousin a transmis son rapport annuel à DORSAL **fin mai 2011**.

Ce document doit être examiné par l'assemblée délibérante et, au préalable, par la commission consultative des services publics locaux (article L.1413-1 du C.G.C.T.) qui s'est réunie le 27 octobre dernier.

La Commission consultative a émis un avis favorable accompagné des observations suivantes :

➤ **PARTIE TECHNIQUE**

- *Demande d'un complément d'informations, pour le prochain rapport (déjà demandé lors de l'analyse du compte rendu 2009), sur les niveaux d'occupation des liens principaux de transport (taux d'occupation BS Wimax compris) et des réseaux d'accès filaires par rapport à leur capacité maximum*

➤ **PARTIE FINANCIERE**

- *Les divers contrats existants sont bien présents mais une valorisation pour chaque contrat est attendue*
- *Un résultat net déficitaire est constaté, il est en deçà des résultats attendus au BP contractuel*
- *Demande d'un tableau synthétique sur l'exercice n en cohérence avec la présentation du plan d'affaire de l'avenant 14 ainsi qu'un prévisionnel sur n+1 également en cohérence avec le plan d'affaire. A défaut, il serait peut-être opportun de réviser le plan d'affaire contractuel*

Une présentation du rapport est faite en séance.
Elle fait état des éléments complémentaires transmis par Axione Limousin en réponse à l'ensemble des observations de la commission consultative.

Après en avoir délibéré, au vu, d'une part, de l'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux réunie le 27 octobre 2011 malgré certaines observations émises et au vu, d'autre part, des éléments de réponses complémentaires transmis par Axione Limousin, les membres du comité syndical prennent acte, à l'unanimité, du compte rendu annuel 2010 d'Axione Limousin et lèvent l'ensemble des observations émises par la commission consultative.

Un regard attentif devra cependant être porté sur la cohérence des résultats de l'exercice 2011 avec le plan d'affaire prévisionnel de l'avenant 14.

Fait à Limoges, le 13 décembre 2011

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

